

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/04/2022

Dossier complet le :

12/04/2022

N° d'enregistrement :

f09322p0124

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un supermarché LIDL Boulevard de l'Europe - Vitrolles (13)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale Provence

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bruno MARECCHIA - Responsable Immobilier

RCS / SIRET

3 4 3 | 2 6 2 | 6 2 2 | 2 0 5 6 8

Forme juridique

521 D

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a - Aire de de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Création d'un parking de 129 places dans le cadre du projet de construction d'un magasin LIDL.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un bâtiment à usage de surface commerciale alimentaire à l'enseigne LIDL d'une surface de plancher de 2 956.20 m² et avec une surface de vente de 1763 m².

Réalisation d'une aire de stationnement de 129 places.

Démolition du magasin de meuble (Meubles Ghazarian) occupant actuellement le site du projet.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de moderniser l'offre commerciale de LIDL sur la commune de Vitrolles, dans la zone industrielle des Estroublans, au Sud-Est de la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

Destruction des deux bâtiments existant (Meubles Ghazarian), mise en place du système d'assainissement pluvial, aménagement de la plateforme, construction de la structure, aménagement des espaces verts, du parking et de la voirie.

Accès :

Le chantier sera accessible par le Boulevard de l'Europe depuis le carrefour giratoire de la RD113 (au Nord-Ouest), notamment desservi par l'A7.

Un plan de circulation et de stationnement des engins et des camions sera mis en place pour permettre la circulation au sein de ce secteur et permettre notamment l'accès aux entreprises et aux commerces présents à proximité de la zone des travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne la réalisation d'une surface commerciale qui entraînera de ce fait la génération de trafics de la part des clients du magasin, mais également des poids lourds pour l'approvisionnement en produits. Cependant, les trafics seront répartis sur l'intégralité de l'amplitude d'ouverture du magasin et l'augmentation prévisible de fréquentation due au projet sera faible et sans conséquence sur le réseau alentour du fait notamment du trafic existant sur la RD113 et sur le Boulevard de l'Europe (axes importants de desserte de la Zone Industrielle des Estroublans).

L'accès au magasin se fera via le Boulevard de l'Europe, en limite est du projet. La sortie de la zone sera mise en place au Sud de la zone du projet au niveau de l'avenue de Rome.

Un parking extérieur ainsi qu'un parking couvert seront mis en place afin de permettre la création de 129 places de parking et d'aires de stationnement des vélos notamment.

Les activités présentes sur le site seront uniquement commerciales, et aucune activité industrielle pouvant générer des incidences en termes de nuisances sonores, olfactives, ou de la qualité de l'air, ne sera présente sur site.

Il est à noter que les eaux pluviales en phase d'exploitation seront collectées et envoyées vers un bassin de dépollution aérien avant d'être rejetées dans le réseau pluvial de la commune.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'examen au cas par cas dans le cadre d'une procédure de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain (arpentée) :	13 746 m ² (E.R non compris)
Emprise au sol de la construction :	2929.20 m ²
Surface du plancher :	2956.20 m ²
Surface de vente :	1763 m ²
Surface des espaces verts :	7144.15 m ²
Nombres de places de stationnement :	129 places
Surface de voiries :	3359.46 m ² (dont 921.36 m ² drainant)
Bassin de dépollution aérien :	295 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Boulevard de l'Europe
13127 - Vitrolles

Parcelle cadastrale CI n°103.

Coordonnées géographiques¹

Long. 05° 24' 28" 38 Lat. 43° 44' 08" 48

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas située au niveau d'une ZNIEFF. Les ZNIEFF les plus proches sont : - la ZNIEFF de type I "Salins du Lion" (930020170) à 1.3 km au nord-ouest ; - la ZNIEFF de type II "Plateau d'Arbois - chaîne de Vitrolles - plaine des Milles" (930012444) à 1.2 km au nord-est de la zone du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Vitrolles n'est pas située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral de biotope du "Jas-de-Rhodes" (FR3800446) est le plus proche du site du projet. Il se situe à environ 6.7 km au sud-est, sur la commune des Pennes-Mirabeau (13).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Vitrolles n'est pas située en bordure de littoral. Elle se situe sur sa façade Ouest en bordure de l'étang de Berre et de l'étang de Bolmon.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne fait pas partie du périmètre d'un Parc National, une réserve naturelle, une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional. Le Parc National des Calanques est le plus proche de la zone du projet avec son périmètre à 18 km au sud-est, sur la commune de Marseille.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Vitrolles n'est pas concernée par un PPBE approuvé ou en cours d'élaboration. Cependant, la commune est soumise à l'arrêté préfectoral du 19 mai 2016 portant classement sonore des infrastructures de transport terrestre dans le département des Bouches-du-Rhône. La zone du projet est comprise dans le zonage impacté par le bruit engendré par la route RD113. Au vu de l'activité commerciale prévue, aucune prescription n'est à prendre en compte.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment classé Monument Historique le plus proche est la "la Tour Sarrasine (vestiges)", situé au coeur du centre ville de Vitrolles à environ 2 km au Nord de la zone du projet.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'inventaire départemental des zones humides, le projet ne recoupe aucune zone humide. Les zones humides les plus proches sont celles associées au cours d'eau de la Cadière, situées à 2 km au Sud de la zone du projet et les zones humides en bordure de l'étang de Berre et de l'étang de Bolmon, situées à 1,2 km au Nord-Ouest et à 3 km au Sud-Ouest de la zone du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Vitrolles possède un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI). La zone de projet est située en dehors des zones d'aléa. L'ensemble de la commune est soumise à un aléa sismique modéré (échelle 3 sur 5). La commune possède un Plan de prévention des risques naturels prévisibles de type mouvement de terrain lié au retrait et gonflement d'argiles approuvé en 2017.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site BASOL n'identifie pas de site ou sol pollué sur ou aux abords de la zone du projet. Une étude de la nature des sols et de la pollution des sols a été effectuée par le bureau d'étude SOCOTEC. Il évalue les sols comme pollués mais la zone n'est soumise à aucune prescription. Seuls les déchets de chantier peuvent être refusés en Installation de stockage des déchets non dangereux.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas située sur une ZRE.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection immédiat, rapproché ou éloigné n'est à proximité de la zone du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche de la zone du projet est le "Village des Pennes-Mirabeau", localisé notamment sur la commune des Pennes-Mirabeau, à 5,2 km au Sud-Est de la zone du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone Natura 2000 ZPS "Plateau de l'Arbois" (FR9312009) est la plus proche du site du projet. Elle se situe à environ 1,5 km au Nord de la zone du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche de la zone du projet est "le Massif de l'Arbois", localisé notamment sur la partie Nord de la commune de Vitrolles, à 1,5 km au Nord de la zone du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement. Le projet sera connecté au réseau communal d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un système de collecte et de traitement des eaux pluviales, comprenant un bassin de dépollution de type filtres plantés et des caniveaux, sera mis en place afin de collecter les eaux de toiture, les eaux de voiries et des aires de stationnement. L'emprise du bassin de dépollution représentant une surface de 295m ² , assurera un traitement des eaux pluviales générées par le projet avant leur rejet dans le réseau pluvial communal. Au vu de l'occupation des sols actuelles (zones imperméabilisées principalement), le projet n'aura pas d'incidence sur les apports à la masse d'eau souterraine en présence.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de préparation du terrain et de démolition des deux bâtis, et concerneront notamment des déchets inertes (démolition des locaux de meubles Ghazarian). Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et les filières de collecte et de traitements des types de déchets seront mises en place lors du chantier. La réalisation du bassin de dépollution et du parking semi-souterrain sera producteur de matériaux qui seront réutilisés pour les aménagements paysagers.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel étant une activité commerciale, le sol est déjà artificialisé. Le projet ne devrait donc pas entraîner de changements sur le milieu. Les surfaces des aménagements paysagers seront plus importantes qu'actuellement, apportant un impact positif par rapport à la situation actuelle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone Natura 2000 ZPS "Arbois" (FR9312009) est la plus proche du site du projet. Elle se situe à environ 1,5 km au Nord de la zone du projet. Aucun milieu humide d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZPS n'est présent sur le site globalement imperméabilisé. Aussi le projet n'est pas susceptible d'impacter ces milieux et les espèces associées.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le contexte local environnant très urbanisé limite fortement la diversité des habitats et des espèces présentes sur le site du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est sur une parcelle majoritairement urbanisée, occupée par un magasin de meubles Ghazarian.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site qui aura une vocation commerciale, n'accueillera aucun risque industriel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est soumis à un aléa sismique modéré de niveau 3. Toutes les constructions nouvelles doivent donc répondre aux règles parasismiques. La zone du projet se trouve également dans une zone soumise à l'aléa résiduel d'inondation par ruissellement. Les bâtiments seront installés en dehors de cette zone et les aménagements permettront un libre passage du ruissellement.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le futur projet commercial ne sera pas à l'origine de risques sanitaires ou d'émissions nocives pour la santé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacements du personnel. Il sera limité en volume et dans le temps (1 à 2 mois) par l'organisation du chantier. En phase d'exploitation, le trafic de 1200 véh/jrs ne sera pas de nature à perturber les infrastructures existantes (RD113 et Boulevard de l'Europe). De plus l'avenue de Rome qui subira une augmentation de son trafic (sortie du magasin) sera élargie d'après la vocation de l'espace réservé n°45 du PLU.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase de chantier, le bruit généré par le projet sera lié aux travaux qui impliqueront des engins de chantier. En phase d'exploitation, le flux attendu (1200 VL/jrs et de 2 PL/jrs) ne conduira pas à une élévation significative du niveau sonore compte tenu des trafics existants sur la RD113 et de la présence du projet en zone D du zonage des zones soumises au bruit aéroportuaire.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions d'odeurs.</p> <p>La gestion et le tri des déchets sera effectuée sur le site et l'enlèvement sera effectué régulièrement par un prestataire.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne générera pas de vibrations, si ce n'est ponctuellement en phase chantier.</p> <p>Les activités présentes à proximité du projet ne sont pas de nature à générer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront engendrées par une enseigne en bordure du Boulevard de l'Europe à l'Est du magasin et l'éclairage du parking. L'éclairage sera éteint la nuit hors des heures d'ouvertures du magasin. Egalement, la station photovoltaïque peut engendrer des réverbérations. L'étude de la réverbération sur les activités aériennes (aéroport de Marseille Provence à Marignane), réalisée par le bureau d'étude Solaïs démontre que le projet est situé en dehors des zones de protection des approches de la tour de contrôle.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas de nature à émettre des rejets atmosphériques, si ce n'est durant le chantier avec l'envol de poussières ponctuel (lié au cheminement des engins de chantier).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets liquides issus des activités commerciales du projet.</p> <p>Les rejets concerneront les eaux pluviales des toitures, voiries, aires de stationnement qui seront réceptionnées dans des caniveaux puis traitées dans un bassin de dépollution avant leur rejet dans le réseau pluvial communal.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du supermarché LIDL seront rejetées dans le réseau d'assainissement collectif de la commune de Vitrolles en capacité d'accueillir les effluents supplémentaires (présence actuelle des locaux de l'entreprise de meubles Ghazarian).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernera un espace commercial qui ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Monument Historique, ou de site classé ou inscrit n'est présent à proximité du projet. Le Monument Historique le plus proche est situé à 2 km au Nord ("Tour Sarrasine (vestiges)"). Le site classé le plus proche de la zone du projet est "Massif de l'Arbois", localisé au Nord de la commune de Vitrolles, à 1,5 km au nord du projet. Le "village des Pennes-Mirabeau" est le site inscrit le plus proche de la zone du projet, à environ 5,2 km au Sud-Est du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet étant dans une zone commerciale et ayant actuellement une vocation commerciale, l'usage du sol sur le site ne va pas changer.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale montre qu'un projet de création de la ZAC "Cap Horizon" a fait l'objet d'une étude d'impact et a été approuvé le 2 avril 2015 sur la commune de Vitrolles au niveau de la Zone Industrielle des Estroublans. Son emprise se situe à proximité immédiate de la zone du projet. La première et la deuxième phase des travaux ont déjà été réalisées. Le projet de Lidl, une fois déposé doit faire l'objet d'un avis de l'autorité environnementale. Ainsi, la période des travaux est susceptible d'interférer avec la fin des travaux de la ZAC Cap Horizon mais les voiries et accès à la ZI des Estroublans étant maintenus, les derniers travaux étant de faible ampleur et la réalisation du magasin Lidl étant d'une superficie limitée, le risque de cumul des incidences est très faible.

En 2021, un projet de requalification du site GADEC à Vitrolles (13) pour l'aménagement d'un ensemble commercial porté par SCI MAROL FONCIERE situé à 2.9 km du projet, a fait l'objet d'un avis favorable le 27/10/2021 (non soumis à étude d'impact). Au vu de la distance de ce projet avec le projet de LIDL et de l'avis émis par l'autorité environnementale, les incidences du projet à l'étude n'est pas susceptible d'être cumulées avec ce projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

La commune de Vitrolles n'est pas située en zone transfrontalière.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La note hydraulique réalisée par le bureau d'étude CERRETTI démontre qu'il n'est pas nécessaire de prévoir une compensation des surfaces imperméabilisées au vu de l'occupation des sols actuelle. Le projet prévoit la mise en place d'un système de gestion et de traitement des eaux pluviales générées par le projet avec la mise en place d'un bassin de dépollution de type filtres plantés afin de traiter les eaux pluviales acheminées par des caniveaux jusqu'au bassin aérien puis rejetées après traitement dans le réseau pluvial communal.

Afin de limiter les volumes et d'améliorer la situation actuelle, des aménagements paysagers seront mis en place comprenant des espèces adaptées au contexte méditerranéen et favorisant l'attractivité pour des espèces faunistiques (insectes, avifaune, chiroptères).

Afin de favoriser l'accès au magasin au plus grand nombre : le stationnement pour des personnes handicapées, des places familles et des places dédiées aux véhicules électriques (permettant leur recharge) seront mises en place.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire sur ce projet pour les raisons suivantes :

- Ce projet est prévu dans une zone d'activité déjà existante. L'accès se fera depuis le carrefour giratoire et le Boulevard de l'Europe, actuel accès aux locaux de l'entreprise de meubles Ghazarian et dimensionnés pour les futurs flux de trafic du LIDL.
- Le projet se localise sur une parcelle actuellement urbanisée limitant fortement le risque d'incidences sur la biodiversité et le paysage. Des espaces verts seront ajoutés en accord avec le contexte méditerranéen par rapport à la situation actuelle et permettront une attractivité pour des espèces faunistiques.
- Ce projet aura une incidence bénéfique sur l'activité économique en proposant une structure commerciale supplémentaire sur la commune de Vitrolles et de simple accès depuis la RD113.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Compléments au cas par cas - CEREG
Annexe 8 : Notice architecturale - Les ateliers 4+
Annexe 9 : Note hydraulique - CERRETTI
Annexe 10 : Étude des sites et sols potentiellement pollués - SOCOTEC
Annexe 11 : Aménagement paysager
Annexe 12 : Palette végétale et conseils aménagement paysager - ECOTONIA
Annexe 13 : Étude de réverbération - SOLAÏS

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Vitrolles

le, 08/04/2022

Signature

B. MARECCHIA
Responsable Immobilier
LIDL PROVENCE

394, chemin de Favary - 13790 ROUSSET
Tél. : 04 42 51 71 79

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus